

Mercredi 3 septembre 2014

Didier Paillard
maire

Madame Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Education nationale
Ministère de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Boîte postale 269
93205 Saint-Denis
cedex

TÉLÉPHONE :

01 49 33 66 66

TÉLÉCOPIE :

01 49 33 69 69

Madame la Ministre,

En juillet dernier, j'avais alerté votre prédécesseur sur l'insuffisance du nombre de classes prévues pour la rentrée à venir. En ce lendemain de rentrée, je suis au regret de constater que 18 classes sont sans enseignant, qu'au moins 10 classes supplémentaires sont nécessaires et qu'aucun remplacement ne sera effectué puisque tous les postes destinés à cette mission sont d'ores et déjà affectés à des postes non pourvus.

Il est intolérable et incompréhensible d'en arriver à un tel recul du service public de l'enseignement : plusieurs familles se sont adressées à moi effarées et incrédules que la scolarisation de leur enfant leur ait été refusée. Je vous demande de mesurer à sa juste valeur la gravité de ce qui est en train de se passer et de mettre en œuvre au plus vite les mesures exceptionnelles qui s'imposent.

Dans plusieurs courriers à vos prédécesseurs je n'ai cessé de les alerter sur la nécessité d'un plan de rattrapage pour l'école en Seine-Saint-Denis et sur l'ampleur de la pénurie d'enseignants. J'ai ardemment demandé que toutes les possibilités pour y répondre soient envisagées, qu'il s'agisse de l'appel aux enseignants de l'académie voisine de Paris, jusqu'au financement d'une partie des frais de formation des étudiants du territoire se destinant à l'enseignement, en passant par le renforcement de l'accompagnement des primo-enseignants dans l'académie de Créteil. Jusqu'ici, leur réponse a été de lister les mesures générales et nationales qu'ils avaient prises, sans reconnaître la spécificité de notre académie au 22^e rang sur 26 des dotations par élève, au taux d'accès aux examens nationaux du brevet et du baccalauréat inférieur de 10 % à la moyenne nationale, au taux de chômage le plus élevé chez les jeunes... Il a été estimé qu'un élève Séquano-Dionysien perdait un an de classe au cours de sa scolarité du fait d'absences non remplacées du corps enseignant. L'année 2014 s'ouvre sur des perspectives plus effrayantes encore, avec la « non scolarisation » qui a été opposée aujourd'hui à plus de 200 écoliers d'un territoire parmi les plus jeunes et plus populaires de France.



Je vous adresse en annexe le détail des lourds dysfonctionnements que nous avons constatés en cette première journée de classe, afin que vous puissiez au plus vite y apporter les solutions extraordinaires qui s'imposent pour assurer la scolarisation obligatoire des Dionysiens.

Dans l'hypothèse où cette situation inouïe d'inégalité de traitement des élèves de Saint-Denis ne serait pas corrigée dans les meilleurs délais, je serais conduit en tant que maire aux côtés des associations de parents d'élèves à saisir la justice administrative pour le préjudice subi en raison de l'absence de nomination de professeurs des écoles par l'Education nationale.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bien à vous,


Didier Paillard



PJ: courrier du 31 juillet 2014; point sur la rentrée du 2 septembre 2014 dans les 61 écoles de Saint-Denis

Point sur la rentrée du 2 septembre 2014 dans les 61 écoles de Saint-Denis

⇒ 18 des 588 classes de Saint-Denis sans enseignant :

- 3 classes à l'école Descartes (REP +)
- 2 classes à l'école Rodin (REP +)
- 2 classes à l'école Renoir (REP +)
- 2 classes à l'école Franc-Moisin (REP +)
- 1 classe à l'école Bel-air (REP +)
- 2 classes à l'école Carson
- 1 classe et la direction de l'école Wallon
- 1 classe à l'école Hautes Noelles
- 1 classe à l'école Joliot Curie
- 1 classe à l'école Diez
- 1 classe à l'école Saint-Exupery
- 1 classe à l'école Madigou

Les élèves ont été soit renvoyés chez eux soit accueillis dans des classes lourdement surchargées dont tous les élèves ont été pénalisés.

⇒ Au moins 10 ouvertures de classes nécessaires

- 1 classe à l'école Moulin Basset (13 enfants sur liste d'attente le 2 septembre)
- 1 classe à l'école Langevin (28 élèves en CM2)
- 1 classe à l'école Rodin (1 classe a été fermée le 2 septembre en raison de l'absence de 7 élèves)
- 1 classe à l'école Louise Michel
- 1 classe à l'école Césaire (16 élèves du secteur supplémentaires se sont présentés le 2 septembre, sans déclencher d'ouverture)
- 1 classe à l'école Doisneau (il a été refusé à des élèves l'accueil en classe en raison de classes surchargées)
- 1 classe à l'école Carson
- 1 classe à l'école Langevin
- 1 classe à l'école Louise Michel
- 1 classe à l'école Moulin Basset

⇒ Un nombre largement insuffisant de postes de remplaçants :

- tout le volet des remplaçants est d'ores et déjà en classe sur des postes non pourvus,
- aucune solution n'est prévue pour le remplacement des enseignants à temps partiels le ou les jours de leur absence.